

# Comité scientifique des IREM

Séance du 18 mars 2011

Extrait du Procès-verbal

## L'enseignement des mathématiques aux niveaux concernés par le socle commun de connaissances et de compétences

Ce procès-verbal recouvre trois exposés préliminaires sur l'impact du socle commun sur l'enseignement en collège, par Pierre Campet, Vincent Paillet et Eric Barbazo, puis le débat. Des notes en bas de page portent sur des informations parvenues entre la réunion du comité scientifique du 18 mars, et la suivante (20 mai 2011) où a été approuvé ce procès-verbal. 6 annexes, codées de A à F, sont évoquées au fil du texte.

### 1. Introduction au débat par Pierre Campet (IUFM de Paris), membre du Comité Scientifique

Pierre Campet fait état de la “crispation” des enseignants de collège. L'impact pédagogique du socle ne peut être considéré hors du contexte dans lequel il a été introduit, auprès d'enseignants assaillis d'obligations nouvelles, mal préparées et souvent mal suivies : les itinéraires de découvertes, les thèmes de convergences, les évaluations nationales... Sur le socle, leur information a été quasi inexistante, les justifications leur ont paru souvent purement formelles (“c'est dans la loi du 23 avril 2005”) et la présentation leur est apparue comme une “usine à gaz” avec ses paliers, ses piliers ...

Il insiste sur le caractère central du débat autour de la notion de “compétences” qui figure dans la dénomination complète du “socle” et qui a débouché sur le “Livret personnel de compétences” que doivent renseigner, sur chaque élève, les professeurs d'écoles et de collèges. Sous sa forme actuelle, il a fait l'objet d'un arrêté du 14 juin 2010 :

<http://eduscol.education.fr/pid23228-cid49889/livret-personnel-de-competences.html>

Les évaluations nationales se font à l'école primaire (évaluations en CE1 et CM2<sup>1</sup>) depuis 2008 et dans les collèges (3ème) depuis 2010<sup>2</sup>.

---

1. Dans un entretien au “Café pédagogique”, le 12 mai 2011, Luc Chatel a présenté un bilan à son avis très favorable de la passation en CM2 en janvier 2011 (“effectuée par 97% des enseignants”) mais a annoncé qu'en 2012 elle aurait lieu en fin d'année de CM2, une fois prises les décisions d'accès en sixième des élèves.

2. La circulaire de rentrée pour 2011-2012 en prévoit l'extension à la 5ème (voir BOEN du 5 mai 2011) :

<http://www.education.gouv.fr/cid55941/mene1111098c.html>

Il fait état de la complexité de cette notion de “compétences” et donc de la difficulté des procédures d’évaluation qui peuvent lui être associées et renvoie en particulier à la réflexion de Philippe Meirieu (professeur des universités en Sciences de l’Education, ex-directeur de l’IUFM de Lyon) dans un texte (Annexe A) intitulé *Si la compétence n’existait pas il faudrait l’inventer* (il s’agit d’une conférence à des étudiants se destinant au professorat d’Education Physique mais d’une portée bien plus générale)<sup>3</sup>. Au delà des difficultés qu’il peut y avoir à cerner les “compétences” en mathématiques se pose aussi un problème déontologique sur la “Compétence 6” relative aux “Compétences sociales et civiques”, problème que René Mulet-Marquis, membre du la CII Collège, a mis en évidence dans une lettre (Annexe C) du 10 août 2011, diffusée au réseau des IREM, à l’APMEP et à des syndicats d’enseignants.

## **2. Introduction au débat par Vincent Paillet, co-responsable de la Commission Inter-IREM Collège**

Vincent Paillet exprime que la réflexion, face au socle commun et aux évaluations qui l’accompagnent, varie beaucoup selon les académies, mais reconnaît qu’elle suscite globalement peu d’intérêt chez les collègues. Les vrais problèmes d’enseignement, qui pourraient dans certains cas présenter un intérêt pédagogique réel, sont obérés par le poids de l’évaluation. Il en est ainsi de tout ce qui est interdisciplinaire, qui pourrait utilement guider les élèves vers des “tâches complexes”, et sur lequel il s’est lui-même exprimé dans un article titré *Où sont les maths ?* (Repères-IREM, n° 82, janvier 2011, p. 5 à 21). Vincent Paillet renvoie aussi à tout le travail accessible via le site LEMA (*Learning and Education in and through Modelling and Applications*) :

<http://www.lemma-project.org/web.lemaproject/web/fr/tout.php>

Ce site possède une version française ; il a été présenté dans un article de Richard Cabassut dans *Mathématique*, numéro 22, en novembre 2010

<http://revue.sesamath.net/spip.php?article308>.

Vincent Paillet cite des exemples de formation des enseignants, comme dans les académies de Nantes ou d’Orléans-Tours, où, en liaison avec l’Inspection Pédagogique Régionale, ont été mises en place des équipes de formateurs sur le questionnement : *Quels changements de pratiques dans nos classes ?*, soulevant en particulier le problème, encore accru par le caractère de plus en plus institutionnel de l’évaluation, de la remédiation. Mais globalement les enseignants restent très désarmés dans toutes les disciplines (par exemple comment réagir face aux incitations fortes à traiter du développement durable ?).

## **3. Introduction au débat par Eric Barbazo, membre du CS, président de l’APMEP**

Eric Barbazo indique que la “commission collègues” de l’APMEP se préoccupe fortement, en liaison avec la CII Collège, des effets du “socle” sur l’enseignement et de la mise en place du livret personnel de compétences. L’APMEP n’est pas dans une position de rejet du socle mais relaie les fortes inquiétudes des collègues sur sa mise en place. Sa réflexion apparaît au travers de deux textes :

---

3. Postérieurement à la réunion, Pierre Campet a aussi transmis un texte (Annexe B) de Bernard Rey, titulaire de la chaire internationale en Education à l’Université Libre de Bruxelles, titré *Les compétences, oui, mais ce qui compte c’est de faire apprendre*, publié dans le n° 103 (mai 2009) du “Mensuel du Café pédagogique”.

- le compte-rendu (Annexe D) de la session de la commission collèges lors des journées 2010 de l'APMEP (Paris, 25 octobre),
- un projet d'article de Bernard Martin (Annexe E) soumis à la SMF pour publication dans la "Gazette des mathématiciens" <sup>4</sup>.

Il s'intéresse à l'effet sur les pratiques éducatives de la difficile double évaluation (livret plus brevet des collèges) qui pèsera sur elles et dit que la plus grande attention doit être portée à l'impact sur les élèves en difficulté; à cet égard il rappelle l'importance des PPRE ainsi définis dans un texte publié le 21 juin 2010 : *Un programme personnalisé de réussite éducative (PPRE) est un plan coordonné d'actions conçu pour répondre aux besoins d'un élève lorsqu'il apparaît qu'il risque de ne pas maîtriser les connaissances et les compétences du socle commun. Il est proposé à l'école élémentaire et au collège. Il est élaboré par l'équipe pédagogique, discuté avec les parents et présenté à l'élève.*

<http://eduscol.education.fr/cid50680/les-programmes-personnalisés-de-reussite-educative-ppre.html>

Mais il s'inquiète de la faisabilité de ces PPRE dans les difficiles conditions actuelles de travail des enseignants.

Il insiste sur l'importance que soient répertoriées les ressources à la disposition des enseignants.

#### 4. Débat

Yves Olivier appuie l'intervention de Vincent Paillet, en particulier en ce qui concerne le nécessaire découplage entre les intentions éducatives liées au socle (pour la réalisation desquelles son académie, celle d'Orléans-Tours, s'implique fortement) et le fonctionnement des évaluations. Il dit le danger qu'il y a à trop se focaliser sur l'éducation à des compétences en négligeant les contenus et cite à cet égard l'exemple de la Belgique. Il fait état de la nécessité de dépasser l'inquiétude, présente chez nombre d'enseignants, que la prise en compte des "compétences" complique encore la possibilité de s'intéresser aux élèves le plus en difficulté. Il cite à cet égard la réflexion de Philippe Perrenoud, professeur à la faculté de psychologie et des sciences de l'éducation de l'Université de Genève <sup>5</sup>.

Robert Cabane s'exprime sur la question de la "double validation", par le "livret" et par le BNC (Brevet National des Collèges). Il précise que le jury du BNC peut accorder l'examen même en cas de non validation au titre du livret et que cette dernière peut, pour certains jeunes, n'intervenir qu'en année de seconde de Lycée Professionnel. Il affirme que les enseignants "ne sont pas là pour mettre des croix" et indique que, au sein de l'Inspection Générale de mathématiques, Anne Burban prépare des ressources sur les "tâches complexes".

Certains participants mettent cependant l'accent sur les difficultés que les enseignants auront à concilier évaluation des compétences avec évaluation sur les acquis de contenus ainsi

4. Cet article est paru dans la Gazette n° 128 (avril 2011), p. 70 à 77.

5. Postérieurement à la réunion, Pierre Campet a aussi transmis un texte (Annexe F) de Philippe Perrenoud, intitulé *Construire des compétences, tout un programme*, publié dans le n° 1112 (septembre 1999) de "La vie pédagogique". Il s'agit d'une interview par Luc Brossard, où sont passés en revue tous les aspects évoqués au cours de notre débat et où est en particulier posée la question : *Est-ce que ce ne sont pas les pratiques sociales valorisées qui vont nous guider dans le choix des compétences à retenir pour l'école ?*

qu'à éviter les contradictions entre le travail sur les critères intervenant dans le livret personnel de compétences et la préparation au BNC. Des cas de refus de remplir le Livret peuvent se produire (Fabienne Lanata en donne un exemple).

L'accord sur le fait que la question de la documentation relative au travail sur les compétences est centrale pour les enseignants, Vincent Paillet précisant à nouveau sur le fait que celle-ci doit autant que possible s'appuyer sur des travaux de groupes (d'où le rôle des IREM) et qu'il doit exister des sites de ressources accessibles aux seuls enseignants.